



Patrimoine et musées

Régie des œuvres et médiation
de l'architecture et du patrimoine

MASTER



Le master Patrimoine et Musées comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués.

Il s'appuie également sur une activité de recherche et une expérience en milieu professionnel.

Le master présente un dispositif en Y avec une première année de tronc commun destinée à l'ensemble de la promotion. Il se divise ensuite en deux parcours de M2 à orientation professionnelle :

- un parcours Régie des Œuvres
- un parcours Médiation de l'Architecture et du Patrimoine.

Tous deux visent une insertion professionnelle immédiate hors des études doctorales. Ces parcours intègrent des compétences apportées par l'université et par les milieux économiques et sociaux.

Objectifs de la formation

Le master forme des professionnels dans deux domaines de l'activité culturelle patrimoniale : la conservation préventive et la régie d'œuvres, d'une part, la médiation et la valorisation de l'architecture et de toutes les formes de patrimoine d'autre part.

Adossement à la recherche

La formation bénéficie des compétences des équipes de recherche auxquelles s'adosse le département d'histoire de l'art et d'archéologie. L'UMR 5060 IRAMAT-CRP2A, spécialisée dans l'étude des matériaux du patrimoine et l'UMR 5607 Ausonius, qui développe un vaste champ de recherche en archéologie, histoire et histoire de l'art antique et médiéval, tous deux réunis au sein du projet Labex LaScArBx, et l'EA 538 François-Georges Pariset, qui conduit un axe de recherche intitulé « objets et patrimoines ».

Adossement au monde professionnel

La formation est assurée à plus de 60 % par des professionnels des deux principaux axes développés, qu'il s'agisse de conservateurs de musées et régisseurs, de médiateurs du patrimoine, de représentants de collectivités et de l'État ou du secteur privé. Un poste de professionnel associé, confié à un régisseur des œuvres, est intégré à l'équipe du master. Les enseignants titulaires de l'équipe de formation ont eux-mêmes une expérience professionnelle dans le domaine patrimonial.

Le master ROMAP bénéficie d'un vaste réseau de partenaires aussi bien à l'échelon régional que national. Parmi ceux-ci, on peut citer la ville de Bordeaux et ses services, et plus largement, les partenaires culturels et patrimoniaux de Bordeaux Métropole, du département de la Gironde et de la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.

L'Association française des Régisseurs et l'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'Histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés sont aussi des partenaires privilégiés.



Ouverture à l'international et ancrage régional

La formation favorise et privilégie les expériences de stage dans toute la France et à l'étranger, et soutient les étudiants qui en prennent l'initiative à travers les réseaux de contacts et de partenaires des membres de l'équipe.

Insertion professionnelle

► Connaissances et compétences acquises au cours de la formation :

- Notions et doctrines patrimoniales, politiques culturelle et patrimoniale, droit du patrimoine, urbanisme patrimonial, métiers, entreprises et institutions, économie culturelle, dimension internationale du patrimoine...

- Matériaux du patrimoine et altérations, régie de collection et régie d'exposition, conservation préventive, récolement, bases de données, logistique, sécurité, gestion et comptabilité...

- Documentation, utilisation des outils des technologies de l'information et de la communication, conception d'expositions et de supports écrits et visuels, conception d'outils pédagogiques et de démarches d'interprétation, techniques de communication, de médiation directe et indirecte, guidage...

► Les emplois :

- Régisseurs d'œuvres, techniciens de conservation préventive, dans des musées, réserves archéologiques, collections et galeries privées, experts en conservation préventive dans des entreprises spécialisées...

- Médiateurs du patrimoine, animateurs de l'architecture et du patrimoine des Villes et Pays d'art et d'histoire, conférenciers, animateurs de services éducatifs ou services des publics dans des musées, monuments historiques, écomusées, au sein de collectivités dotées de secteurs protégés, entreprises d'ingénierie patrimoniale...

► Poursuite d'études possible en thèse dans les disciplines en lien avec le département Histoire de l'art et archéologie.

Deux années de formation

Organisation de la formation

Le master a une structure en Y comprenant une première année de tronc commun à l'ensemble des étudiants et une année de M2 de spécialisation, à travers les deux parcours Régie et Médiation. Les deux années sont fortement liées par un projet à mener par l'ensemble de la promotion dans le cadre d'un important module pratique entre le S2 et le début du S4. Un stage professionnalisant de 3 mois minimum clôt la formation.

Master 1

S1 : Fonds de connaissances générales (Domaines du patrimoine, droit du patrimoine, nouveaux horizons du patrimoine, patrimoine scientifique et technique, matériaux du patrimoine, outils et méthodes, UE orientation en recherche au choix, cycle de conférences, langues, ouverture professionnelle, documentation)

S2 : Elargissement des connaissances générales et début du module pratique (Acteurs et métiers du





patrimoine, économie de la culture et du patrimoine, début du module pratique et amorce du projet avec partenaires extérieurs, outils et méthodes 2, matériaux du patrimoine 2, communication et guidage, bloc de compétences transversales : Langues, ouverture professionnelle et documentation)

Stages : les stages de M1 ne sont pas obligatoires, mais très fortement recommandés.

Master 2

En M2 S3, les deux parcours partagent, à travers l'engagement de l'association des étudiants Archimuse-Bordeaux, l'élaboration d'un projet réel qui doit aboutir en début de S4 (janvier-février) avant les départs en stages. Un bloc compétences transversales (ouverture professionnel, langues) et des conférences restent en commun.

S3 Parcours spécialisé Régie :

2 UE de spécialisation (9 et 8 ECTS)

S3 Parcours spécialisé Médiation :

2 UE de spécialisation (9 et 8 ECTS)

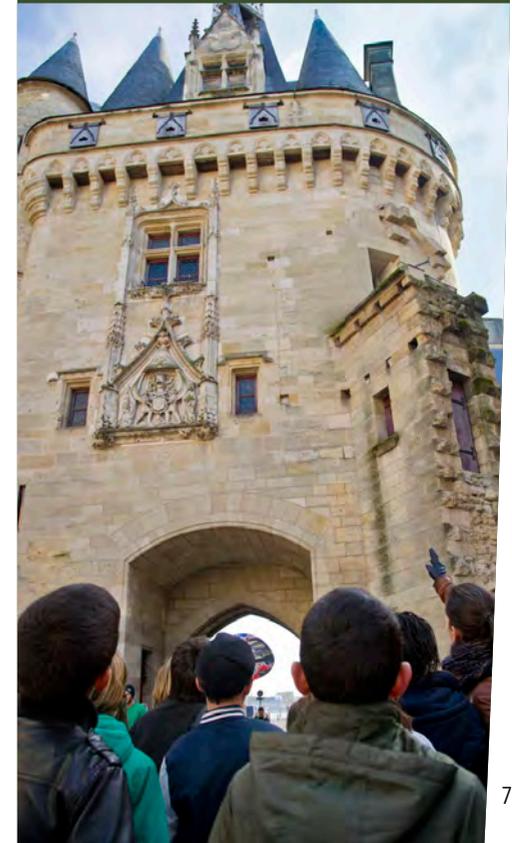
- Le S4 est consacré au stage de fin de formation, qui fera l'objet d'un rapport problématisé/mémoire (d'une cinquantaine de pages), soutenu devant l'ensemble de la promotion avant la rentrée de septembre.

Le stage

De 3 mois minimum (6 mois maximum) devra obligatoirement être en lien avec la spécialité du parcours choisi. Le minimum de 3 mois pleins devra être accompli au moment du rendu des mémoires au 1^{er} septembre.

Adaptation du master aux publics en reprise d'études et/ou en apprentissage

L'application des procédures de VAE et VAP permet aux personnes en reprise d'études et en formation continue d'intégrer la formation de façon adaptée. Un dossier d'habilitation à l'apprentissage est en cours de constitution.



Conditions d'accès



- ▶ En raison du caractère professionnalisant de la formation, de la nécessité de se rendre sur le terrain et de travailler en petits groupes, la promotion de M1 est limitée à 25 étudiants, dont on suppose la reconduction en M2.

Prérequis : licence (Histoire de l'art, histoire, archéologie, archéométrie, architecture et autres selon opportunité et pertinence), preuves d'expériences de stages, d'emplois ou d'engagements associatifs dans les domaines concernés par la formation.

- ▶ Pour l'entrée en M1, une première sélection sur dossier, pour vérifier les prérequis et la validité du dossier, est suivie d'une audition, à l'issue de laquelle est constituée la promotion. En M2, le recrutement est limité au nombre de places vacantes et n'est ouvert qu'à des profils particuliers.

Présentation détaillée du master et informations pratiques sur
www.u-bordeaux-montaigne.fr

Contacts

UFR Humanités

Département Histoire de l'art et archéologie
Université Bordeaux Montaigne – Domaine universitaire F-33607 PESSAC Cedex

Responsables pédagogiques

christian.gensbeitel@u-bordeaux-montaigne.fr
christelle.lahaye@u-bordeaux-montaigne.fr

Contacts administratifs

titulaire d'un diplôme français :
master-humanites-histoire-art-archeo@u-bordeaux-montaigne.fr
titulaire d'un diplôme étranger :
admissions.masters@u-bordeaux-montaigne.fr
